

25048 Code INSEE	VILLE de BAVANS 25 550 Commune	DM 2015
---------------------	-----------------------------------	---------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 5

Nombre de membres en exercice	27
Nombre de membres présents	22
Nombre de suffrages exprimés	27
VOTES : Contre	0
Pour	27
Date de convocation :	25/11/2015

L'an deux mille quinze, le 10 décembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Agnès TRAVERSIER, Maire.

Objet : Suite à l'achèvement du lotissement privé, il y a lieu d'intégrer les parcelles de voirie du lotissement du Lorday vers la Commune. Les parcelles sont vendues pour l'euro symbolique mais la valeur vénale est estimée à 1 000.00 € - certificats d'inventaire TER 347 à 352.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D 2151-115-822 : LORDAY		999.00 €		
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales		999.00 €		
R 1328-115-822 : LORDAY				999.00 €
TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales				999.00 €
Total		999.00 €		999.00 €
Total Général		999.00 €		999.00 €

Signataires :

Certifié exécutoire par Madame Agnès TRAVERSIER, Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 10/12/2015 et de la publication le 10/12/2015.

A BAVANS, le 10/12/2015.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 10/12/2015
Publiée le 10/12/2015.....
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire